



Le Grillon

MESSAGE DE M. PIERRE-ANDRE BURNIER, SYNDIC

Avec l'arrivée des beaux jours, notre Commune retrouve peu à peu l'effervescence qui accompagne chaque début d'été. Les terrasses se remplissent, les balcons fleurissent, les sentiers s'animent et la vie associative reprend de plus belle avec son lot de concerts, manifestations sportives, marchés, etc.

Cette période marque également le début d'une nouvelle ère pour la Municipalité, qui accueille de nouveaux membres motivés à œuvrer main dans la main pour offrir un avenir radieux à Gryon et ses habitants.

A cette occasion, je tiens tout particulièrement à remercier la population pour la confiance qui m'a été témoignée lors des dernières élections et m'engage à me consacrer pleinement au service de la collectivité durant ces 5 prochaines années dans le cadre de mes fonctions de Syndic.

C'est avec beaucoup de reconnaissance que je m'adresse à MM. Eric Chabloz et Stéphane Jaymes avec qui j'ai grandement apprécié collaborer, en leur exprimant ma plus profonde gratitude pour leur dévouement et en leur souhaitant le meilleur pour la suite. J'adresse également mes vœux de bienvenue aux nouveaux élus au sein de la Municipalité et du Conseil communal qui débiteront leur mandat le 1^{er} juillet prochain pour poursuivre les projets en cours et en initier de nouveaux.



RETOUR SUR LES PARCOURS DE MM. ERIC CHABLOZ ET STEPHANE JAYMES

Après 24 ans d'engagement, M. Eric Chabloz tire sa révérence. Entré à la Municipalité en 2002, il a consacré près d'un quart de siècle au service des Tâtchis. Tout au long de sa carrière politique, il a géré de nombreux dicastères et mené à bien des projets majeurs qui ont profondément transformé Gryon.

Outre la gestion courante de divers services tels que le tourisme, l'urbanisme, l'environnement ou le service du feu, son mandat restera marqué par de grands dossiers. Ceux-ci touchent l'aménagement du territoire, le développement de la zone de loisirs de Fricence, la création de sentiers pédestres et d'une piste VTT, ainsi que la réalisation du Gryon-Parc à Barboleuse. On lui doit également la révision de divers règlements, l'accompagnement dans la mise en place du service de défense incendie local, ou encore l'appui à la mobilité douce et à l'utilisation des transports publics dans les Alpes vaudoises.

Enfin, M. Chabloz s'est fortement impliqué dans le tourisme, que ce soit sur le terrain en développant les offres et entretenant les infrastructures sportives et récréatives ou dans la gouvernance en assurant une représentation,

Sommaire

- | | |
|------------|---|
| 1-2 | Message du Syndic, parcours des municipaux sortants, nouvelle répartition des dicastères |
| 3-4 | Maison de santé, Moustique tigre, Rappel des obligations : habitants, vacanciers et loueurs |
| 5-6 | En bref, Tâtchi N'Co, PDRa des Muverans |
| 7-8 | Nouvelles du tourisme et agenda |

voire une direction dans les instances touristiques régionales et locales.



M. Stéphane Jaymes, quant à lui, est entré en fonction en 2016. Il totalise ainsi 10 ans de mandat au sein de la Municipalité, où il a géré les dicastères des domaines, des forêts, des bâtiments et de la gestion des déchets.

Il s'est particulièrement investi dans la valorisation des exploitations d'alpage, en menant à bien des travaux d'entretien courants et en maintenant des liens étroits avec les agriculteurs. Son engagement s'est illustré à travers des projets majeurs, tels que le développement de la déchetterie et du système de collecte des déchets alimentaires « GastroVert », ainsi que l'amélioration de la zone artisanale, mais aussi lors d'événements communautaires comme la journée des vernes et le nettoyage des pistes de ski.

Enfin, M. Jaymes a activement soutenu la cohésion sociale en s'impliquant dans l'organisation des manifestations, des fêtes nationales et des marchés villageois, ainsi qu'au sein du Cartel des sociétés locales.



DICASTERES LEGISLATURE 2026-2031

**Administration générale – Finances –
Affaires sociales - Santé publique –
Affaires religieuses**

→ Burnier Pierre-André (Syndic)
pierre-andre.burnier@gryon.ch

**Tourisme – Mobilité – Culture et sport –
Formation**

→ Pellaton Nicolas
nicolas.pellaton@gryon.ch

**Travaux – Routes et éclairage – Services
industriels – Energie**

→ Cherix Pierre-Etienne
pierre-etienne.cherix@gryon.ch

**Urbanisme - Environnement – Police –
Protection civile – Service du feu**

→ Schwenter Yann
yann.schwenter@gryon.ch

**Forêts – Domaines – Bâtiments – Gestion
des déchets – Parcs et jardins**

→ Giaquinto Thomas
thomas.giaquinto@gryon.ch

Retrouvez la composition du Conseil communal
ainsi que des différentes commissions sur
www.gryon.ch.

MAISON DE SANTE

Trouver un médecin de famille en montagne est devenu un véritable défi. Avec seulement deux cabinets existants pour un bassin de 6'000 résidents permanents, pouvant atteindre jusqu'à 30'000 personnes en haute saison touristique, l'offre médicale actuelle est saturée. Notre région affiche ainsi l'un des ratios les plus bas du canton de Vaud.

Il y a quelques mois, une opportunité exceptionnelle s'est présentée à la Municipalité : un groupe de quatre jeunes médecins spécialistes en médecine interne générale, motivés par la médecine de montagne (trois d'entre eux ont déjà exercé au cabinet de groupe des Diablerets) et connaissant déjà notre région, a manifesté son souhait de s'y installer durablement.

Face à la pénurie médicale croissante sur le plateau Villars-Gryon, la Municipalité a entrepris un projet d'envergure avec le soutien du Réseau Santé Haut-Léman et de l'Hôpital Riviera Chablais : l'achat et la transformation des locaux de l'ancien restaurant « L'Escale », au cœur de Barboleuse, pour y créer une Maison de santé. Située à proximité immédiate de la gare et d'un grand parking, elle garantira un accès aux soins optimal pour toutes les générations.

Au vu du coût majeur que représente l'immobilier pour de jeunes praticiens, la Municipalité a choisi d'agir concrètement en acquérant deux surfaces commerciales (l'ancien restaurant et la petite surface attenante à l'Est) et en y réalisant des travaux d'aménagement intérieur pour un coût total de fr. 2'180'000.-. À cet effet, le Conseil communal a accordé le crédit nécessaire au mois d'avril dernier. Cette opération immobilière sera financièrement neutre pour la Commune, puisque l'investissement sera intégralement amorti et autofinancé par les loyers que verseront les futurs locataires, engagés sur un bail de 10 ans minimum.

C'est ainsi que les Drs Anaïs Radice et Justine Schwing, ainsi que des Drs Nicolas Calzoni et Julien Pidoux prévoient d'offrir une prise en charge complète et de proximité : larges horaires d'ouverture, visites et soins à domicile, traumatologie, radiologie, soutien post-hospitalier et urgences de premier recours.



MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre est désormais présent dans le canton de Vaud depuis 2022. Actuellement, aucun cas n'a été recensé à Gryon mais dans des communes proches telles que Noville, Montreux, ou encore Vevey. Cette espèce invasive, favorisée par le réchauffement climatique et les déplacements humains, peut transmettre certaines maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika.

Chaque habitant peut contribuer efficacement à freiner sa prolifération en supprimant régulièrement les points d'eau stagnante autour de son domicile. En effet, il pond dans de très petites quantités d'eau : coupelles de fleurs, arrosoirs, gouttières, bâches ou seaux oubliés. Les insecticides classiques du commerce sont en revanche déconseillés, car ils sont peu efficaces contre le moustique tigre et nuisible pour l'environnement.

Les autorités cantonales, elles, mènent des campagnes de surveillance entre mai et octobre grâce à des pièges pondoires installés dans les communes à risque.

Comment le reconnaître ? Il est visuellement différent de nos moustiques endémiques : très petit (il peut disparaître complètement derrière une pièce de 5 centimes), noir avec des rayures blanches bien visibles sur le corps et les pattes et une ligne blanche

qui traverse le thorax et la tête. Très agressif, il peut piquer plusieurs fois la même personne en plein jour contrairement aux autres moustiques qui piquent généralement le soir et la nuit.

La population est invitée à signaler tout moustique suspect sur la plateforme nationale www.moustique-suisse.ch afin de faciliter le suivi des interventions. Pour plus d'information : www.vd.ch/moustique-tigre

PAS DE
MOUSTIQUE TIGRE
CHEZ MOI



**RAPPEL DES
OBLIGATIONS : HABITANTS,
VACANCIERS ET LOUEURS**

Que vous résidiez à Gryon à l'année, que vous y passiez vos vacances ou que vous louiez votre logement, la législation vous impose certaines démarches indispensables au bon fonctionnement de notre Commune. Voici un récapitulatif des règles en vigueur :

Habitants à l'année : Chaque habitant doit annoncer personnellement tout changement de situation dans un délai de 8 jours auprès du Contrôle des habitants. Cela concerne : les arrivées, départs, changements d'adresse, naissances et modifications d'état civil.

Résidents secondaires : Outre l'annonce à l'Administration communale, les propriétaires de résidences secondaires s'acquittent d'une taxe annuelle. En contrepartie, ils reçoivent une carte donnant accès à de nombreuses gratuités et rabais sur la Commune. S'ils louent leur bien, les locataires s'acquittent de la taxe de séjour. Les propriétaires peuvent alors bénéficier d'une rétrocession pouvant aller jusqu'à 75 % de leur taxe en transmettant un décompte annuel à la Maison du tourisme.

Logeurs (régies ou privés) : Selon la Loi cantonale sur le contrôle des habitants, toute personne qui loge des tiers est tenue d'annoncer immédiatement leurs arrivée et départ au contrôle des habitants. Cette annonce ne dispense pas l'intéressé d'effectuer lui-même ses propres démarches obligatoires.

Loueurs d'hébergements de brève durée : La Loi cantonale sur l'exercice des activités économiques encadre toutes les locations de vacances de moins de 90 jours y compris de type Airbnb, Booking, etc. Les loueurs doivent obligatoirement s'enregistrer auprès de des autorités communales par le biais de la Maison du tourisme dès la première nuitée dans l'entièreté ou une partie du logement contre rémunération (hors résidence principale). L'hébergeur doit collecter l'identité de chaque occupant et noter précisément les périodes d'occupation pour les remettre à la Maison du tourisme chaque mois.

Vacanciers et invités : Les vacanciers s'acquittent de la taxe de séjour à la Maison du tourisme, sauf s'ils louent leur hébergement via la plateforme Airbnb qui la prélève à la source à un tarif uniforme appliqué à l'ensemble du Canton. Comme les propriétaires de résidences secondaires, s'ils s'annoncent, une carte donnant accès à de nombreuses gratuités et rabais sur la Commune leur est distribuée. Si le propriétaire du bien est également présent sur place pendant le séjour, les occupants obtiennent le statut d'invité, ce qui les dispense du paiement de la taxe.

Contacts utiles pour vos démarches

Contrôle des habitants

population@gryon.ch - tél. 024 498 00 30

Maison du Tourisme (Barboleuse)

compta@gryon-tourisme.ch - tél. 024 498 00 00

RECHERCHE

Pour la prochaine rentrée scolaire, nous recherchons un·e patrouilleur·euse afin d'assurer la sécurité des enfants aux abords du collège.

**Renseignements et postulations :
M. Diogo Magalhães - tél. 024 498 00 97**

EN BREF

⇒ Conformément à la Loi cantonale sur l'information (LInfo), les **décisions municipales** d'intérêt général issues des séances hebdomadaires sont désormais publiées trimestriellement sur le site internet communal :

www.gryon.ch/bulletin_municipal

⇒ Les titulaires d'une autorisation d'établissement (**Permis C**) peuvent désormais effectuer leur demande de renouvellement directement sur internet. La procédure simplifiée est accessible sur le site officiel de l'Etat de Vaud.

⇒ Pour la rentrée, M. Eden Misini a été engagé en qualité d'**apprenti** employé de commerce, et le contrat de l'apprenti actuel, M. Karyl Giaquinto, a été prolongé pour une durée de trois mois afin d'assurer une transition optimale. M. Jolan Parchet a, quant à lui, été engagé pour le poste d'apprenti à la voirie.

⇒ Présente partout, la **laurelle** (laurier-cerise) envahit nos forêts et menace notre biodiversité. Nous rappelons qu'il est interdit d'en planter et que chaque propriétaire est responsable d'empêcher la propagation des plantes invasives sur son terrain. Alors que la Commune entretient le domaine public, elle encourage les particuliers à arracher leurs haies. Le Canton alloue d'ailleurs des subsides financiers pour soutenir les privés dans cette démarche.



⇒ Avec le retour des beaux jours, l'utilisation des **drones** se multiplie, mais ces appareils restent soumis aux règles strictes de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC). Que votre appareil relève de la catégorie ouverte (sans autorisation) ou spécifique (plus de 25 kg ou hors critères de base), les consignes

générales restent obligatoires : ne jamais dépasser 120 mètres de hauteur, garder le drone à portée de vue, s'éloigner des rassemblements et des autres aéronefs, respecter la vie privée et posséder une assurance. Retrouvez toutes les directives détaillées sur le site internet de l'OFAC.

⇒ Pour la deuxième année consécutive, la Commune a remporté **le prix de la meilleure eau de Suisse romande** délivré par l'Association des fontainiers de Suisse romande, après une dégustation.

Hé Tâtchi, entends-tu ?!

Depuis longtemps, la musique tient une place particulière dans la vie culturelle de notre Village. Grâce à nos cinquante années d'activité de la Fanfare, à l'école de musique, aux artistes qui ont foulé notre sol — de Jean-Pierre Huser aux Rolling Stones, en passant par les concerts classiques — et sans oublier toutes les générations qui nous ont réuni dans les établissements locaux et lors des fêtes villageoises... la musique a toujours été le ciment de notre communauté.

Cependant, depuis la disparition des « Fêtes à Gryon » et des « Plateau Libre », les zickos du coin semblaient s'être dispersés au gré du vent... C'était sans compter sur la ténacité de quelques locaux qui, après avoir repris le flambeau, ont voulu sortir les acteurs de leur confort pour rassembler nos talents et relancer cet esprit musical si cher à nos cœurs !

Ainsi, après plusieurs rencontres, débats et péripéties, « Tâtchi N'Co » est né. Initialement collectif musical, nous sommes devenus une association culturelle à but non lucratif depuis 2025. Notre mission première est de créer, rassembler et partager autour de projets artistiques que nous cultivons au cœur de Gryon et de ses alentours. Si la musique reste notre point de départ, notre association ouvre ses portes à tous les domaines de la création : des arts visuels à la littérature, en passant par les arts de la scène ou la valorisation du patrimoine, afin d'enrichir la vie culturelle de notre région.

Une culture vivante et partagée : A peine constitués, nous n'avons pas chômé. Nous avons déjà animé la

Fête de la Musique en 2024 et 2025, rythmé le 1^{er} août à Villars, multiplié les jam sessions au Café Pomme ou encore organisé des concerts à la Cabane de Barboleuse. Ces moments ont confirmé que notre Village a soif de rencontres.

Racines régionales et familles unies : Notre équipe est un mélange d'amateurs passionnés. Certains d'entre nous se connaissent depuis l'enfance, d'autres sont des membres d'une même famille, tous unis par des racines régionales dont nous voulons garder l'ancrage. Pas de magie ici, mais nous mettons tout notre sérieux à faire les choses bien. Que vous soyez musicien, musicienne, artiste ou simple adepte de bonne ambiance, il y a une place pour vous.

Un grand merci et un appel à tous : Un petit mot pour toutes les personnes qui nous ont déjà soutenues, écoutées ou accompagnées : merci du fond du cœur. Votre soutien est notre moteur, mais c'est avant tout votre présence qui donne vie à nos projets. Pour les autres, nous vous invitons à nous rejoindre en tant que membre, à nous proposer des idées ou simplement à venir partager nos passions lors de nos événements !

Ensemble, faisons résonner notre Village.

Tâtchi N'Co – L'association culturelle de Gryon



PDRa des Muerans

Un Projet de Développement Régional agricole (PDRa) est en cours dans la région des Muerans. Porté par les exploitants et leurs partenaires, cet outil de la Confédération et des cantons, vise à renforcer l'agriculture locale, développer de nouvelles collaborations et valoriser les produits du terroir.

Nombreux sont les habitants de notre belle contrée qui en apprécient le calme, l'atmosphère et l'environnement. Tout cela existe grâce aux paysans locaux qui, non seulement produisent notre nourriture, mais façonnent aussi le paysage. Bien que leur secteur soit l'un des plus importants, il fait aujourd'hui face à de multiples défis : pression économique, évolution des attentes sociétales, concurrence, contraintes réglementaires ou encore cohabitation des usages du territoire. C'est donc pour résoudre ces problèmes et proposer une activité diverse, vivante et davantage connectée à la population et aux touristes que cette démarche a été initiée.

Les prochains mois seront consacrés à préciser ces différents dossiers et à constituer les groupes qui les porteront. Des ateliers hivernaux ont rassemblé plus de 75 participants, dont des agriculteurs, des vignerons, des citoyens, des élus locaux et des représentants du tourisme. Ces rencontres ont permis de partager des initiatives personnelles et de faire émerger des idées communes pour le secteur.

Parmi les dossiers déposés figurent la modernisation d'installations de fermes, des offres d'accueil chez l'habitant, une nouvelle cave d'affinage pour les fromages d'alpage de la zone, ainsi qu'une marque pour les spécialités régionales. Un espace de vente de produits du terroir couplé à un petit musée sur l'activité paysanne est également en discussion, tout comme le déploiement d'un service d'éco-pâturage et un projet de valorisation de la laine par la filature de l'Avançon.

Les exploitants qui participent à cette démarche se réjouissent du nouveau dynamisme insufflé à la filière locale. Ils se félicitent de pouvoir faire découvrir le fruit de leur travail, mettre en avant leur rôle et s'impliquer activement dans la vie de leurs villages. Au-delà de l'aide sectorielle, le PDRa des Muerans représente une opportunité unique de resserrer les liens entre celles et ceux qui produisent, façonnent, distribuent et consomment au cœur du Chablais vaudois. Une manière de construire ensemble un territoire vivant et attractif pour les années à venir.

Vous aussi, vous pouvez prendre part à cette aventure en rejoignant l'équipe ou en apportant un soutien financier.

Plus d'informations sur <https://pdra-muerans.ch/>

Nouvelles du tourisme

Espace bien-être à Fricence

Envie ou besoin de ressourcement ?

Pour sa seconde édition, l'espace bien-être de Fricence va encore étoffer son offre. Du 13 juillet au 9 août, la terrasse de la buvette de Fricence sera animée tous les jours avec de nombreuses activités de ressourcement et de créativité, matin, après-midi et soir.

Du Yoga au Pilates en passant par le Qi Gong, de la musicothérapie à la méditation ou la sophrologie, il y en aura pour tout le monde, débutants ou initiés, grands ou petits. Des sessions de créativité avec des ateliers de peinture ou de bricolage sont également proposées les après-midis pour les familles. Des activités de relaxation, de l'olfactothérapie, des lectures publiques avec des pauses écriture et quelques moments musicaux de ressourcement seront également disponibles.

Toutes les activités payantes bénéficieront d'une remise de 50% sur présentation de la carte Bienvenue ou Fidélité. Le nombre de places étant limité, nous vous conseillons de réserver (les activités ont lieu par temps sec, tout comme l'ouverture de la buvette).

Les Marchés Villageois changent d'horaire

Cet été, 3 marchés villageois seront organisés sur la place de Barboleuse, les samedis 18 & 25 juillet et le dimanche 9 août. Pour cette édition, les horaires ont été prolongés de 10h00 à 18h00. Côté animation, l'ouverture des marchés se fera au son du cor des Alpes. Durant le repas de midi et à 17h, un concert de musique folklorique animera la place. Des stands de nourriture et boissons seront proposés aux visiteurs jusqu'à 19h, en plus des exposants du marché.

Course à pied

Nouveauté de l'automne, le retour d'une course à pied populaire à Gryon, la 10K Run de Gryon qui se tiendra le samedi 27 septembre. Cette course, ouverte à toutes et tous, proposera 2 parcours de 5 et 10km au départ de Fricence ainsi qu'une boucle amusante de 1km pour les enfants. Sur place : animation, bar, nourriture et concert Rock.

Fête des Tâtchis

Dimanche 4 octobre, c'est la kermesse des Tâtchis dans la rue du Village, avec bar et restauration organisés par les commerçants, et des jeux de société et de foire proposés par Gryon Tourisme et l'APR2. Dès 13h, concert avec Fred & Co suivi d'un after en musique 80's.

Nouvelle locomotive au Gryon-Parc

En remplacement de la locomotive thermique précédente du parc, une nouvelle locomotive électrique, réplique de la fameuse BA 90 du train BVB est en cours d'assemblage. Cette dernière a été construite dans les ateliers du Parc Vapeur des Iles à Sion et peinte par les TPC, ce qui représente un bel exemple de durabilité. Une journée d'inauguration aura lieu durant l'automne au Gryon-Parc.

Comment rester informé ?

Le programme des animations, les actualités et les événements sont régulièrement communiqués sur nos différents canaux de communication :

Newsletters



Instagram et Facebook
@gryontourisme





Chaîne WhatsApp



Programme des prochaines activités et animations

Un programme festif et musical pour cette saison estivale, avec ses thématique épicuriennes, culturelles, sportives ou ludiques.

Informations et réservations : Maison du Tourisme de Gryon – tél. 024 498 00 00

27 juin	Tournoi de Volleyball sur herbe populaire "Tringue & Smash" (Grande salle de Barboleuse)
4.7 au 28.8	Les Ateliers de Solalex - exposition, vente d'art et d'artisanat
13.7 au 9.8	Espace bien-être de Fricence - activités de ressourcement (Buvette de Fricence)
17 et 18.7	Tir et Fête de l'Abbaye (Barboleuse)
18 juillet	Marché Villageois et concerts de Marc Charrières & Blues Spirit (Barboleuse)
18 juillet	La traditionnelle Barbolée de l'APR2 (Luissalet)
18 et 19.7	Foire aux livres de la Bibliothèque (Grande salle de Barboleuse)
23 juillet	Soirée champêtre et raclette avec concert des Frères Tuaz (Barboleuse)
25 juillet	Nuit du tennis de Gryon – concert du duo Chikungunya et grillades (Tennis de Joli-Bois)
25 juillet	Marché Villageois – concerts de La Fa Mille Tille & Kenny's Swiss Side (Barboleuse)
28 juillet	Ciné Cernement « Revenons à nos moutons »
30 juillet	Fête du Cervelas – concert jazz avec Blue Mountain Jazz Band (Fracherets)
1-2 août	Mi-Eté de Taveyenne
1 ^{er} août	Fête nationale et soirée disco Vintage (Barboleuse)
1 ^{er} août	Concert du big Band Jazz Orchestra de Monte à Solalex à 13h30
6 août	Soirée champêtre et raclette avec concert de Marc Charrière en duo (Barboleuse)

7-8-9 août	Les Concerts Classiques d'Été (Temple et Grande salle)
8 août	Gryon Tribute Fest avec concerts tribute J.Hallyday & Téléphone (Barboleuse)
9 août	Marché Villageois avec concerts de La Fa Mille Tille & Just For Fun (Barboleuse)
9 août	Mi-Eté de Solalex
23 août	Soirée d'observation des chauves-souris à Fricence (déplacé au 30 août en cas de pluie)
23 août	Kermesse de la Paroisse Villars – Gryon à la Chapelle de Gryon
5 sept.	Journée de la Verne (Taveyenne)
12 sept.	Fête de la Désalpe (Barboleuse)
27 sept.	Gryon 10K Run, course pédestre populaire avec animations et concerts (Fricence)
4 octobre	Fête des Tâtchis, kermesse, jeux et concert de Fred & Co (Gryon)
10 au 25.10	Programme d'activités pour les enfants
18 octobre	Concert Classique d'Automne (Temple)

Balades accompagnées du mardi après-midi (réservation la veille - gratuites avec les cartes Bienvenue et Fidélité ou CHF 15.-/pp) :

- Visite du Village de Gryon : 28 août, 8 & 22 sept.
- L'herboristerie médicinale de nos montagnes : 28 juil.
- Gastronomie : cuisinons ce que nous cueillons : 30 juin & 6 oct.
- Bain de Forêt : 23 juin
- A la découverte des Volcans : 7 juil.
- A la recherche du Dahu : 14 juil., 4 août, 1^{er} sept., 20 & 27 oct.
- Géologie : l'Histoire de notre paysage : 21 juil., 25 août, 15 sept.
- Les effets du changement climatique dans nos montagnes : 11 août & 29 sept.

Activités en juillet et août :

- Les vendredis de juillet et août : Baptêmes en parapente aux Chaux
- Tous les jours : Jeu d'enquête à réalité augmentée au Village «La malédiction de la bible d'Olivétan»
- Chaque week-end sur réservation : Rando Gourmande à Gryon (sauf les 3 premiers weekends de juillet & le 1^{er} août)
- Les week-ends du 13 juin au 21 juin & du 22 août au 21 sept. + 7/7 du 27 juin au 16 août : Summer Tubing à Fricence (piste de bouées)
- Tous les jours sur réservation : Cours d'initiation ou de pratique du vélo, VTT, gravel ou e-bike